

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Date de convocation 05/07/2023 L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet à dix-huit heures;
Date d'affichage 05/07/2023 la Commission Administrative s'est réunie à la Mairie sous la
Présidence de Monsieur André PHILIPOT, maire et ordonnateur,
après avoir été légalement convoqué
Nbre de membres en exercice: 8 Mme BARBELETTE, LAN, LEBouc,
LEPELTIER, Mmes TROPÉE et VANNIER.
Présents : 7 formant la majorité des membres en exercice.
Votants : 7

Absent excusé : M. DEMARQUET,

Madame Madeleine BARBELETTE est nommée secrétaire de séance.

N°2023/09

PRÉPARATION DU REPAS ANNUEL

Après avoir analysé la proposition du restaurateur local, il est validé le menu et son coût proposé de 11 € par personne.

Comme chaque année, il est prévu de demander une contribution à chaque participant.

Madame BARBELETTE Madeleine présente l'organisation et les tâches de chacun.

Il est aussi proposé de retenir un thème. Cette année, le choix se porte sur les chapeaux.
Une animation est proposée avec Yannick SOURDIN, accordéoniste.

Pour conclure, après débat, il est décidé, à l'unanimité des membres présents :

- **DE VALIDER** le menu proposé par le restaurant de la Forge au prix de 11 €
- **DE VALIDER** le thème sur les chapeaux.
- **DE VALIDER** l'organisation de cette manifestation.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente du CCAS à mettre tout en œuvre pour l'application des décisions prises.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Président du CCAS

